

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Coopérative d'éducation de la petite enfance des Îles Itée		Date d'inspection Le 07 mai 2026	
Nom de l'établissement Le nid coopératif		Numéro de permis 2025011	
Adresse 75 rue de la Baie Lamèque NB E8T 4R6		Numéro de téléphone (506) 344-3300	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 36	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : b) soit recouverte de plus d'une matière afin de permettre différents types d'activités.	31(4)(b)	30 mai 2026	
Commentaires:			
31(8) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge et à des enfants d'un autre groupe d'âge : a) ou bien est pourvue d'une aire séparée destinée aux enfants en bas âge; b) ou bien est utilisée à des moments différents par les enfants en bas âge et les enfants d'un autre groupe d'âge.	31(8)	06 mai 2026	07 mai 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	33(1)	01 mai 2026	07 mai 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été réalisée en avant-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Au moment de la visite, le ratio réglementaire était respecté. Les nourrissons bénéficient de sorties extérieures lorsque les conditions météorologiques le permettent. Celles-ci sont organisées en petits groupes, dans un espace sécuritaire. Les jouets sont variés et disponibles en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants. Une vérification des trois aires de jeu extérieures (nourrissons, préscolaires, et halte scolaire) a également été effectuée. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant plusieurs changements qui sont prévus et qui seront mis en œuvre prochainement. Pour le moment, les enfants disposent de matériel sécuritaire et adapté à leur groupe d'âge. Un suivi sera maintenu afin de faire le suivi de la cour extérieur et voir les aménagements progresser. Lors de ma visite, les enfants sont en jeu libre. J'ai aussi observé le temps de dîner que les enfants ont mangé

Commentaires généraux

soupe au riz et Roulé jambon et fromage.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 07 mai 2026

Date

original signé par
Tania Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"